Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_203-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/203

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2022 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 02 décembre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 02 décembre 2022

Secrétaire de séance : Philippe BARRÈRE

Le 08 décembre de l'année deux mille vingt-deux à 18h30
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 22 septembre et 13 octobre 2022 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. CLAVERIE
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

**** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent***

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_203-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/203

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2022 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2022/070 du 29 mars 2022 approuvant le budget primitif du budget principal pour 2022,

Vu la délibération n°2022/149 du 13 octobre 2022 approuvant la décision modificative n°1 du budget principal pour 2022,

Considérant le projet de maquette financière de la décision modificative ci-joint annexé,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La phase 1 du projet d'aménagement du site Montesquieu est terminée, le budget annexe « Extension du site » va donc être clôturé.

La clôture de ce budget annexe permet de verser un excédent de 2 204 004,51 €. Cet excèdent va permettre de financer la deuxième phase d'aménagement du site Montesquieu.

Ce reversement est donc un mandat de 2 204 004,51 € sur le compte 65822 pour le budget annexe « Extension du site » et un titre au 75821 pour le même montant pour le budget principal.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n°2 du budget principal selon les équilibres suivants :

Mouvement	Chapitre	Chapitre libellé	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES
Réel	75	Impôts et taxes	75821	Excèdent des budgets annexes		2 204 004,51 €
	011	Charges générales	611	Contrats de prestations de services	2 204 004,51 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					2 204 004,51 €	2 204 004,51 €
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GLOBAL					2 204 004,51 €	2 204 004,51 €

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 08 décembre 2022

Philippe BARRÈRE
Secrétaire de séance

Signé par : Philippe Barrère
Date : 10/12/2022
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance

Bernard FATH
Président de la Communauté de communes de Montesquieu

Signé par : Bernard Fath
Date : 12/12/2022
Qualité : Parapheur President Montesquieu